

Presbytère : 17 rue Charles de Foucauld 18390 Saint Germain du Puy
Curé : Père Alain KRAUTH : alain.krauth@diocese-bourges.org

Secrétariat : sur rendez-vous ☎ 02 48 30 80 16

Mardi : 15 h 30 - 17 h 45 / Jeudi et Vendredi : 9 h 30 - 11 h 45

paroisse.st-germain-puy@diocese-bourges.org

site du diocèse : www.diocese-bourges.org

Asnières

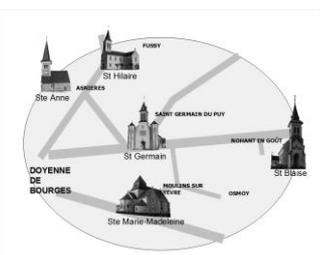
Fussy

Moulins sur Yèvre

Nohant en Goût

Osmoy

Saint Germain du Puy



Sainte Anne

Saint Hilaire

Sainte Marie-Madeleine

Saint Blaise

Saint Germain d'Auxerre

Le Carême :

un chemin qui mène au renouvellement de la profession de foi baptismale

Chaque communauté paroissiale est appelée à se préparer au renouvellement de la foi baptismale au cours de la Veillée pascale. Pour nous guider, la liturgie des dimanches de Carême nous offre deux chemins possibles.

Le premier met l'accent sur les **premières lectures** et nous fait parcourir les grandes étapes de l'Alliance : après le Déluge, l'Alliance avec toute l'humanité ; par Abraham, l'Alliance avec tous les croyants ; au Sinaï, l'Alliance avec ceux qui écoutent la Parole de Dieu et la mettent en pratique. Au retour de l'Exil à Babylone, l'Alliance est renouvelée avec tous ceux qui reviennent vers Dieu de tout leur cœur. Enfin, par les prophètes, nous recevons l'annonce de la Nouvelle Alliance que Jésus réalisera en donnant sa vie par amour.

Le second itinéraire, à partir des **Evangelies**, fait porter notre regard sur Jésus lui-même : il nous conduit au désert avec lui pour que par lui notre foi en sorte purifiée ; il nous conduit sur la montagne pour transfigurer nos vies ; il fait de nous des pierres vivantes pour construire avec nous le Temple nouveau ; il nous est donné par le Père pour être notre lumière ; il est le grain qui meurt pour donner beaucoup de fruit.

Avec Jésus, prenons résolument le chemin qui monte à Jérusalem pour participer à sa Pâque, c'est-à-dire son passage à la vie éternelle avec le Père par-delà la mort.

Entrée en Carême et imposition des cendres

Traditionnellement, l'entrée en Carême est vécue le mercredi des Cendres, 40 jours avant la fête de Pâques (sans compter les dimanches qui ne sont pas comptés car ils sont toujours considérés comme des jours de fête).

Cette année, à cause des restrictions sanitaires et du couvre-feu (probablement maintenu à 18 h), il n'y aura pas de célébration eucharistique le mercredi des Cendres (17 février).

L'imposition des cendres sera proposée au cours de la messe du 2^e dimanche de Carême, le 28 février, à l'église de Saint-Germain du Puy.

Partage de Carême : soutenir les projets de l'association MECE pour 2021

Malgré les contraintes sanitaires, l'association MECE en faveur de la scolarisation des enfants de Muhihi au Rwanda continue ses actions et soutient plusieurs projets pour 2021 :

- poursuivre l'effort de professionnalisation des élèves avec le Centre de Formation Professionnelle :

* doter l'atelier couture de 7 machines à coudre supplémentaires (1.000€) et de 2 machines à tricoter supplémentaires (500 €) et acheter tissu et fil (500 €), soit 2.000 € au total.

* créer l'atelier menuiserie avec la création d'un nouveau bâtiment (20.000 €), l'achat de mobilier scolaire (6.000 €) et de matériel professionnel (7.000 €) soit 33.000 € au total.

- intensifier l'élevage bovin et démarrer un élevage porcin afin d'améliorer l'alimentation des enfants

* élevage bovin : achat de 5 vaches laitières supplémentaires (1.500 €) et création d'une étable (500 €), soit 2.000 € au total.

* élevage porcin : achat de 5 cochons (2.000 €) et création d'une porcherie (500 €) soit 2.500 € au total.

- créer une chapelle pour 200 à 300 personnes qui puisse servir à l'école mais aussi à la paroisse qui n'a pas de lieu de culte, les paroissiens étant obligés d'aller à Byumba, chef-lieu du diocèse, soit 42.000 €.

Le Diocèse et le Doyenné de Bourges ont décidé de soutenir ces projets, d'y participer financièrement et d'inciter les paroissiens à un don à l'occasion du Carême. **Vous pouvez envoyer un chèque au nom de MECE, 22 rue Hardouin Mansart 18000 Bourges.**

Pour tout renseignement : ☎ 06.61.19.36.41 (Elisabeth).

<https://mece-rwanda.jimdofree.com>

Questionnement spirituel pour temps de Carême (et au-delà) : Tu ne sais pas tout...

« Il est 14 heures. Je m'approche du bureau de Luc, un collègue éditeur, avec qui je dois mettre en page un document, pour une parution urgente. La colère me prend. Une fois de plus, il ne porte pas de masque ! Réalités et impressions se bousculent : cet espace de travail, nous sommes quand même une quinzaine à y évoluer ! Malgré cela, certains se cantonnent dans le déni : "On n'est pas dans une clinique ! On nous infantilise avec ces consignes !" Je repense à la récente hospitalisation d'un voisin... J'anticipe le mouvement de mauvaise humeur de Luc qui suivra sûrement ma remarque sur son laisser-aller. Bref, la machine à juger est en surchauffe.

Que répond mon camarade à ma remarque aigre ? "Tiens, c'est vrai, je viens de déjeuner, après j'ai bu un café et j'ai oublié de remettre mon masque." Sa tranquillité ne désarme. Evidemment le café... évidemment un coup de distraction... moi qui en suis coutumier. J'aurais pu y penser. Mais je ne pouvais pas savoir. Justement, l'ignorance, quel meilleur signal d'alarme ?

Le même jour, circulant à vélo, j'ai été doublé au feu rouge que je respectais sagement par un cycliste pressé. Il n'y avait pas de circulation mais sa désinvolture m'a agacé. Et si j'apprenais qu'il se pressait au chevet d'un enfant malade ? Bien sûr, enfreindre les règles est rarement acceptable. Mais comprendre ne déplace-t-il pas le point de vue ?

C'est ainsi que je suis revenu de mon accablement, à la vue d'un client de ma supérette de quartier. En ce début de reconfinement, chariot plein, le voilà qui entassait les produits de « première nécessité » dont le désormais stratégique papier toilette... Et puis j'ai appris qu'il dépannait des voisins, dont certains âgés, que ces nouvelles précautions sanitaires effrayaient...

Tout comme j'ai révisé mon avis, si tranché, à la suite d'une discussion de sortie de messe avec Marie. Cette amie, de la même paroisse, tenait des propos d'un anticléricalisme carabiné ! Je n'ai connu que plus tard son histoire très douloureuse avec l'Eglise...

Expliquer n'est pas excuser, comprendre n'est pas pardonner. Mais comme le frère du fils prodigue, qui ignore tout des abîmes traversés par ce vagabond, cet ancien gardeur de porcs, être conscient de ne pas tout savoir aide à accueillir un frère, comme un père qui ouvre les bras à tous... » Jean-François.

(Revue Vie Chrétienne de janvier/février 2021).

Le Pape François et le vaccin contre le coronavirus

Le Pape François a été vacciné le 13 janvier. Pour lui, pas d'autre solution que le vaccin : dans un entretien diffusé le 10 janvier sur la chaîne italienne de télévision Canale 5, François n'avait laissé aucune ambiguïté quant à l'attitude à adopter contre la Covid-19. Et le Vatican avait indiqué donner la priorité « *au personnel sanitaire et de sécurité, aux personnes les plus âgées et au personnel se trouvant le plus fréquemment en contact avec le public* ».

Lui-même âgé de 84 ans, le pape a subi, dans sa jeunesse, l'ablation d'un lobe du poumon qui le classe parmi les patients à risque. Dans ce contexte, François affirme clairement vouloir se protéger du virus. « *Il faut le faire* », ajoute ainsi le pape, avant de s'opposer à tous ceux qui expriment leur opposition à la campagne vaccinale.

Dénonçant « un négationnisme suicidaire », François donne ainsi son point de vue : « *Je crois que, d'un point de vue éthique, tout le monde doit se faire vacciner, c'est un choix éthique, parce qu'on risque sa santé, sa vie, mais aussi la vie des autres* », insiste-t-il. « *Je ne sais pas pourquoi quelqu'un dit : "Non, le vaccin est dangereux", mais si les médecins le présentent comme une chose qui peut être bien, qui ne présente pas de risques particuliers, pourquoi ne pas le faire ?* », s'interroge le pape François.

Avant d'appuyer son propos sur un souvenir personnel : « *Quand j'étais enfant, je me souviens qu'il y a eu l'épidémie de poliomyélite, à cause de laquelle beaucoup d'enfants sont restés paralysés et on attendait désespérément un vaccin (...). Quand le vaccin est sorti on le donnait avec du sucre, se remémore le pape argentin dans l'entretien à Canale 5. Puis nous avons grandi à l'ombre des vaccins, contre la rougeole, contre ceci, contre cela, des vaccins qu'on faisait aux enfants.* »

Sur le plan international, le Vatican est particulièrement actif pour promouvoir un égal accès au vaccin contre la Covid-19, en particulier dans les pays les plus pauvres. Depuis l'été, le pape a alerté à plusieurs reprises pour que le produit ne soit pas la proie des « égoïsmes » nationaux. Dans une note publiée mardi 29 décembre, le Saint-Siège rappelait que la vaccination relève de la « responsabilité morale » de chacun : « *Il est nécessaire de rappeler comment cette question implique une relation entre la santé personnelle et la santé publique, en montrant leur étroite interdépendance.* »

Dimanche 14 février : dimanche de la santé

Généralement le dimanche le plus proche du 11 février, l'Eglise propose de vivre un dimanche de la Santé (cette année, le 14 février). Elle souhaite sensibiliser les communautés chrétiennes au monde de la santé.

L'Eglise est présente sur le terrain de l'accompagnement, au sein des aumôneries hospitalières avec ses équipes de bénévoles qui œuvrent aux côtés d'associations laïques où tant de personnes de bonne volonté s'engagent aussi. Encourager tous ces volontaires, qui partout en France dans les plus petits villages et les plus grands hôpitaux, dans la discrétion et la simplicité, se rendent présentes au jour le jour à l'autre, malade, seul, isolé, est l'une des dimensions du Dimanche de la santé. Les inviter à approfondir leur engagement, à poursuivre leur formation, à donner du sens à ce service et à cette mission aussi.

L'Eglise est également présente dans les paroisses avec des personnes qui ont le souci des personnes malades, âgées, handicapées, qui vont les visiter chez elles et quelquefois leur porter la communion eucharistique. Dans certaines paroisses, ces personnes se regroupent dans un service évangélique des malades (SEM).

L'Eglise essaye également d'être présente au monde des soignants, tant en libéral qu'en milieu hospitalier et dans les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). La crise sanitaire actuelle a encore accentué la prise de conscience de l'importance des soignants et de leur fatigue face à l'ampleur et la durée de la pandémie.

**« Tout le monde Te cherche » :
c'est le thème du dimanche de la Santé 2021.**

« Tout le monde Te cherche, Seigneur.

*Particulièrement dans les évènements tragiques qui abîment nos vies,
les bouleversent, les malmènent.*

Tout le monde Te cherche. Où es-tu ?

Es-tu un Dieu lointain ? Indifférent à ce qui nous blesse ?

En Jésus, Tu t'es fait proche de chacun.

En lui, Tu as souffert ce que nous souffrons.

*Alors, aide-nous à croire, aide-nous à croire
que Tu es le Dieu présent au tout de nos vies.*

Et que Toi aussi, sans Te lasser, Tu nous cherches. »

(Prière proposée par Chantal Lavoillotte)

Offrir une messe

Dans la foi, offrir une messe est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un être cher, vivant ou défunt, pour un événement qui vous touche. Si vous préférez la discrétion, vous pouvez indiquer simplement la mention : "intention particulière". L'idéal est de participer à la messe le jour demandé mais, en ces temps de restrictions sanitaires, il est toujours possible d'offrir une messe même si on ne peut pas être présent.

"Demander une messe" pour un proche est une manière de l'accompagner dans les moments importants, joyeux ou difficiles de sa vie. La messe est alors un soutien pour votre prière d'intercession. Pour un défunt, c'est un geste de respect et de fidélité, en demandant au Père de l'accueillir dans son Royaume de lumière et de paix.

Aujourd'hui, pour aider à la subsistance des prêtres, l'Église invite les fidèles à **accompagner leur demande de messe par une offrande en argent, appelée aussi « honoraire de messe » : 18 € pour une messe.**

Vous pouvez demander une messe en vous adressant au secrétariat ou en allant voir le célébrant avant le début de la messe.

Quelques informations statistiques

Cette année 2020-2021, nous avons :

- ✓ 11 enfants au catéchisme : Asnières (1), Fussy (1), Moulins-sur-Yèvre (0), Nohant-en-Goût (0) Saint-Germain-du-Puy (9)
- ✓ 7 jeunes en aumônerie : 6 en 1^{re} année et 1 en 2^e année
- ✓ 1 adulte qui se prépare au baptême.

En 2020,

- 2 baptêmes d'enfants seulement ont été célébrés sur la paroisse à Saint-Germain-du-Puy (à cause des restrictions sanitaires).
- 3 baptêmes ont été célébrés à l'église Saint-Jean à Bourges-Nord dont le Père Alain est aussi le curé.
- 3 enfants ont été baptisés dans une autre paroisse.

La préparation aux baptêmes se fait sur la Paroisse Saint-Jean.

- 2 mariages ont été célébrés en août et septembre à Fussy
- 65 célébrations d'obsèques :

Asnières-lès-Bourges	19	Moulins-sur-Yèvre	1
Fussy	14	Nohant-en-Goût	4
Saint-Germain-du-Puy	27		

Pendant le confinement : 5 célébrations d'obsèques à la chapelle Notre-Dame de la Paix à Bourges – Paroisse Saint-Jean.

Merci à tous ceux qui s'investissent dans l'annonce de la foi et la célébration des sacrements.

Dimanche 10 janvier 2021 à l'église de Saint-Germain du Puy

Mgr Jérôme Beau est venu présider la messe du Baptême du Seigneur, le dimanche 10 janvier, à l'église de Saint-Germain du Puy. C'était la première fois qu'il venait célébrer une messe avec la communauté paroissiale.

En mémoire de notre baptême, il a traversé l'église pour asperger les paroissiens avec l'eau bénite.

Après l'Évangile et l'homélie, le curé a appelé Maxime qui se prépare au baptême et ses deux accompagnatrices, Aline et Estimée, à avancer et à venir au pied des marches du chœur. Aline et Estimée ont remis à Maxime une carte avec une reproduction de l'icône de la trinité d'Andrei Roublev et le Symbole des Apôtres. Maxime a proclamé la foi de l'Église avec l'ensemble des personnes présentes puis Mgr Beau l'a béni.

Catéchisme (des enfants du primaire) Aumônerie (des jeunes collégiens) (à confirmer)

Catéchisme : samedi 13 de 10 h à 11 h 45

au centre paroissial de Saint-Germain-du-Puy

Aumônerie : rassemblement de doyenné à Bourges

Salle Familia – Paroisse St Henri de 9 h 30 à 12 h 30, le samedi 13 février.

Fussy

A l'église : *Temps de prière, de partage et de soutien pour personnes veuves* : vendredi 12 février à **17 h** (en raison du couvre-feu).

Chapelet : le samedi matin à 10 h 45

Nos peines... Obsèques

Asnières-lès-Bourges :

15/01 : Joséfa BOURNIQUET née COLLADO

Fussy : 05/01 : Evelyne RAVENET née SIMON

Saint-Germain-du-Puy :

05/01 : Françoise DESCHAUME

11/01 : Olivier DALLOIS

18/01 : Paulette GALIENNE née ROULEAU

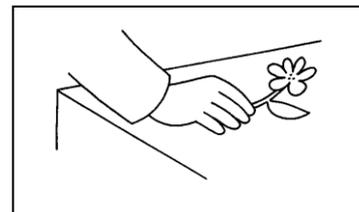
19/01 : Françoise CLAIRE née GEMINET

19/01 : Pascal GUENIN

26/01 : Annick LESERRE née SAVARY

Moulins sur Yèvre :

13/01 : Jacques METIVET



Intention de prière du Pape François pour le mois de Février

La violence contre les femmes :

Prions pour les femmes victimes de violence,
afin qu'elles soient protégées par la société
et que leurs souffrances soient prises en compte et écoutées.

PROCHAINES MESSES PAROISSIALES (sous réserve des consignes sanitaires)

- Jeudi : 9 h 30 avec partage d'Évangile à Saint-Germain-du-Puy
- Samedi à la chapelle Notre-Dame de la Paix
(messes suspendues à cause du couvre-feu à 18 h)
- Dimanche : 10 h 30

FEVRIER 2021	Paroisse Saint-Germain	<i>Paroisse Saint-Jean</i>
5^e dimanche du temps ordinaire		
Dimanche 07/02	Asnières-lès-Bourges	<i>Saint-Jean</i>
6^e dimanche du temps ordinaire – Dimanche de la Santé		
Dimanche 14/02	Saint-Germain-du-Puy	<i>Saint-Jean</i>
<i>Mercredi 17 février : Entrée en carême : pas de messe des Cendres</i>		
1^{er} dimanche de Carême		
Dimanche 21/02	Fussy	<i>Saint-Jean</i>
2^e dimanche de Carême		
Dimanche 28/02	Saint-Germain-du-Puy	<i>Saint-Jean</i>

MARS 2021	Paroisse Saint-Germain	<i>Paroisse Saint-Jean</i>
3^e dimanche de Carême		
Dimanche 07/03	Asnières-lès-Bourges	<i>Saint-Paul</i>